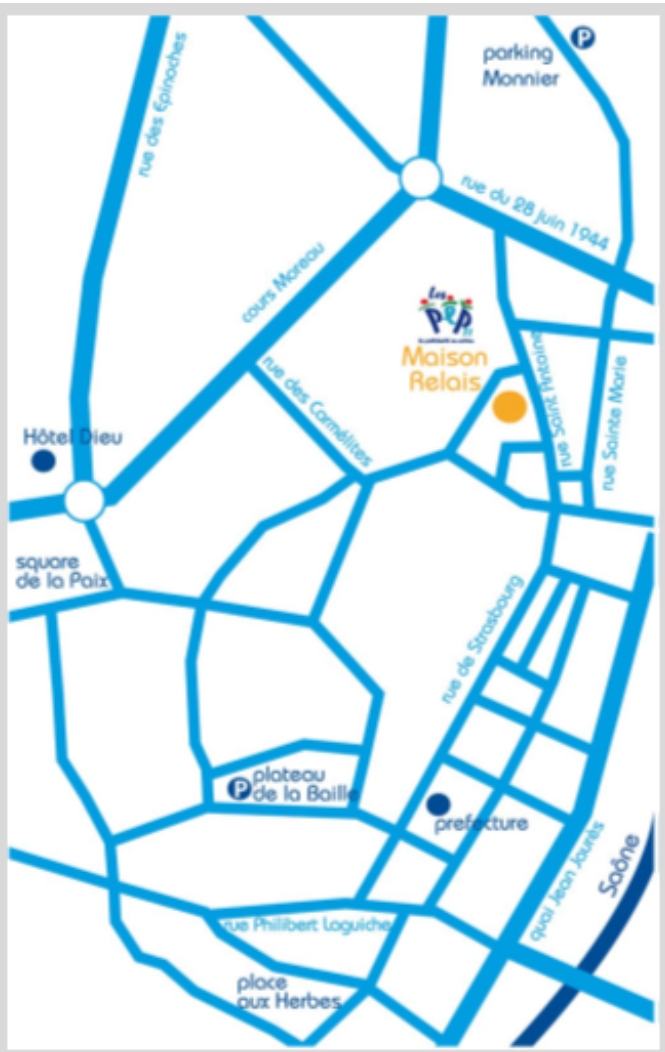




PLAN D'ACCES



HORAIRES :

Présence des
professionnels Hôtes

Lundi :
14h00 - 21h00

Du Mardi au Vendredi
9h00 - 21h00

Samedi :
10h00 - 17h00



PEP 71 - Siège Social
18 rue du Colonel Denfert
71100 CHALON-SUR-SAONE
www.pep71.org



POUR UNE
SOCIÉTÉ
INCLUSIVE

Résidence
Accueil et
Services

**RAS
MÂCON**



96 rue St Antoine
71000 MACON
03.85.40.92.97
ras.macon@pep71.org

A QUI S'ADRESSE LA RÉSIDENCE ?

La Résidence Accueil et Services de Mâcon propose des logements adaptés, de type F1 à des personnes adultes fragilisées, disposant de faibles ressources qui :

- Sont en situation de détresse sociale liée aux conséquences d'une maladie psychique et
- Souhaitent bénéficier d'un habitat sécurisé et de temps de vie semi-collectifs.

MISSIONS

- Accompagner les personnes dans leur manière d'investir leur logement, d'y vivre et de l'habiter
- Proposer aux personnes un soutien et un accompagnement dans leur vie quotidienne (entretien du logement et du linge, préparation des repas, aide à la gestion de la solitude...)
- Favoriser par le biais des temps collectifs le lien entre les locataires et l'ouverture sur la cité

PRÉSENTATION DE LA RÉSIDENCE

15 APPARTEMENTS DE TYPE F1

Outre le dispositif de logement adapté, la Résidence Accueil et Services de Mâcon propose un accompagnement spécifique et durable, en lien avec d'autres services ou dispositifs offrant des prestations complémentaires.

(AJ, SAVS, SAMSAH, ESAT, GEM)

La Résidence Accueil et Services peut constituer un tremplin à l'accession à d'autres formes de logement.

La structure agit en complémentarité avec les services de psychiatrie.

A votre disposition des locaux collectifs: cuisine, salle à manger, salon TV/bibliothèque, salle d'activités, ...

FINANCEMENT

Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)

PROCÉDURE D'ADMISSION

- Dossier SIAO et préconisation
- Prise de contact avec le dispositif
- Constitution du dossier de candidature et retour (un bilan de situation est demandé si présence d'un référent social dans l'environnement de la personne)
- Entretien de présentation assuré par la coordinatrice de la résidence
- Une commission d'admission constituée de différents partenaires examine le dossier.
- Admission en fonction des disponibilités
- Obligation de présenter une attestation d'assurance habitation avant l'entrée dans le logement

PARTICIPATION FINANCIÈRE DES RÉSIDENTS

- Redevance (loyer + charges)
- Prestations (repas collectifs, activités...)
- Éligibilité à l'APL Résidence Sociale